

République Française
Centre Communal d'Action Sociale de DOMLOUP
Département d'Ille-et-Vilaine, Canton de Châteaugiron

Conseil d'Administration
Séance du mercredi 22 novembre 2023

Extrait du registre des délibérations

Etaient présents :

Membres élus : Sylviane GUILLOT, Isabelle LHOMME, Goulven DONNIOU, Viviane SAINT-DENIS, Catherine GUIBERT

Membres nommés : Chantal AUBRÉE, Valérie HEEN, Dominique DUFIL

Absents excusés :

Membres élus : Jacky LECHÂBLE (*donne pouvoir à Sylviane GUILLOT*), Katell BEUCHER,

Membres nommés : Isabelle PROTET, Catherine LAINÉ, André LELIEVRE

Madame Sylviane GUILLOT, Vice-Présidente du CCAS préside la séance.

Madame Valérie HEEN a été désignée secrétaire de séance.

2023 : 22/11-02 Remplacement d'un membre au sein du Conseil d'Administration du CCAS

Suite à la démission de Madame BOUVIER Odette en date du 26 septembre 2023, le Conseil d'Administration du CCAS doit obligatoirement remplacer cet administrateur afin d'avoir en nombre égale, les membres élus par le Conseil Municipal et les membres nommés par le Maire.

Odette BOUVIER était membre nommée par le Maire.

Monsieur DUFIL Dominique a été nommé par la vice-présidente afin de siéger au sein du Conseil d'Administration du CCAS en remplacement de Madame BOUVIER.

Monsieur DUFIL Dominique est Président de l'association « Le Monde Magique d'Evan ».

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil d'Administration du CCAS

- **Prend acte** de la démission de Madame BOUVIER Odette en date du 26 septembre 2023 ;
- **Prend acte** de l'arrêté individuel (cf. annexe) de nomination de Monsieur DUFIL Dominique, administrateur au sein du Conseil d'Administration du CCAS en remplacement de Madame BOUVIER Odette, démissionnaire.

Fait lesdits jour, mois et an.
Pour extrait certifié conforme.
Sylviane GUILLOT,
Vice-Présidente du C.C.A.S



République Française
Commune de DOMLOUP
Département d'Ille-et-Vilaine, Arrondissement de Rennes
ARRETE du Maire de DOMLOUP
Nomination d'un membre au sein du Conseil d'Administration du CCAS

Le Maire de DOMLOUP,

- VU le code de l'action sociale et des familles, et notamment les articles L 123-6 et R 123-11 ;
- VU la délibération du Conseil Municipal en date du 29 juin 2020 fixant à 6 le nombre des membres nommés du Conseil d'Administration ;
- VU la démission de Madame BOUVIER Odette reçu le 26 septembre 2023 ;
- VU la proposition faite par la Vice-Présidente du CCAS ;

CONSIDERANT la nécessité de nommer un nouveau membre au sein du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, pour remplacer Madame BOUVIER Odette ;

ARRETE

Article 1 : Il est pris acte de la démission de Madame BOUVIER Odette en date du 26 septembre 2023, membre nommé au Conseil d'Administration du CCAS ;

Article 2 : Monsieur DUFIL Dominique est nommé membre du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale en qualité de représentant de l'association « Le monde magique d'Evann » à compter du 15 novembre 2023 ;

Article 3 : Monsieur DUFIL est nommé pour la durée restante du mandat ;

Article 4 : Le présent arrêté sera adressé à Monsieur Le Préfet d'Ille-et-Vilaine, notifié à Monsieur DUFIL Dominique et adressé aux membres du CCAS.

Fait à DOMLOUP, le 15 novembre 2023

Pour le Maire, Sylviane GUILLOT
1^{ère} adjointe par délégation

Dominique DUFIL
Notifié le

16/11/2023

